



Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire  
Mercredi 18 Février 2015  
18 Rue VEZELAY 75008 PARIS

**122 adhérents présents ou représentés** (liste des pouvoirs annexés)

Le quorum est atteint, et l'assemblée générale peut commencer.

La séance est ouverte à 11h

Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour : Changement de nom de l'association.

Il explique les raisons de cette décision prise à l'unanimité par le Conseil d'administration et demande à l'assemblée générale extraordinaire réunie ce jour de voter deux résolutions :

1<sup>ère</sup> résolution :

L'article 1 des statuts actuels est remplacé par :

Article 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les présents signataires une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dénommée « Le Cercle National des Bénévoles »

2<sup>ème</sup> résolution :

L'assemblée générale demande au conseil d'administration de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que cette nouvelle dénomination se substitue à l'ancienne dans tous les supports de communication.

L'assemblée vote ces deux résolutions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire Adjoint

Daniel Laurent

Alain FONTAINE

Michel COLLIN